

**ATTESTATION D'ACCREDITATION  
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-140 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :  
*The French Committee for Accreditation certifies that :*

**SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES  
1461 RUE DE LA PISCINE  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES**

**SIREN : 160061040**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**  
*fulfils the requirements of the standard :*  
et aux règles d'application du Cofrac  
*and Cofrac rules of application*  
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

*A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.*

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

**TRANSPORTS / TRANSPORTS**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

**3-140 rév. 7**

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.  
*and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Granting date* : **06/09/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/05/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation

*On behalf of the General Director*

La Responsable du Pôle Environnement - Transport –  
Services - Métrologie Légale,

*Pole manager - Environment - Transport – Services - Legal Metrology,*

DocuSigned by:

*Hélène GBLERGE*

B1953E8155854C3...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-140 Rév. 6.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-140 Rév. 6.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*



Section Inspection

Attestation N° 3-140 rév. 7

## ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-140 rév. 7

Organisme d'inspection accrédité :

**SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANIQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES**

**1461 RUE DE LA PISCINE  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES**

### PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

#### 10 - TRANSPORTS / 10.2 - Transports par câbles /

10.2.1 - Prestations d'organisme habilité pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les composants et les sous-systèmes contribuant à la sécurité des remontées mécaniques #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
10.2.1a	Evaluation de la conformité des composants de sécurité et des sous-systèmes au titre du règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles a) Module B - examen UE de type (type de production)	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles  Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et endossées par le groupe d'experts de la commission relative aux installations à câbles

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
10.2.1b	b) Module D - Conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et endossées par le groupe d'experts de la commission relative aux installations à câbles
10.2.1c	c) Module F - Conformité au type sur la base de la vérification du sous-système ou du composant de sécurité	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et endossées par le groupe d'experts de la commission relative aux installations à câbles
10.2.1d	d) Module G - Conformité sur la base de la vérification à l'unité	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et endossées par le groupe d'experts de la commission relative aux installations à câbles
10.2.1e	e) Module H1 - Conformité sur la base de l'assurance complète de la qualité et du contrôle de l'examen de la conception	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et endossées par le groupe d'experts de la commission relative aux installations à câbles

## Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à  
SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
Site de Saint-Martin-d'Hères	1461 RUE DE LA PISCINE 38400 SAINT MARTIN D'HERES

Date de prise d'effet : **06/09/2024**

DocuSigned by:  
*Jérémy SIMONNET*  
D372C263703F451...

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-140 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr